

# AGRESSION SEXUELLE AU QCD

08 novembre 2022

Un nouveau palier a été atteint au QCD. Hier, notre collègue, alors qu'elle faisait les cantines sur son bâtiment, a été agressée sexuellement par un détenu. Profitant qu'elle soit concentrée sur la gestion des bons pour la toucher dans son intimité. Immédiatement, notre collègue a été voir l'officier, chef de bâtiment, pour l'informer de ce qui venait de se passer. Face à l'inaction de celui-ci, elle n'aura pas le choix que de se rapprocher du Premier Surveillant de roulement pour qu'enfin les choses avancent et que le détenu soit placé en régime portes fermées. Il est à noter que, dans son paquetage, il sera retrouvé 2 armes artisanales.

Et que dire sur le fait que le dossier de protection statutaire n'ait été remis à l'agent victime des faits que ce matin. Une demande de notre part a pourtant été faite lors du dernier CHSCT pour que la procédure de suivi des agents victimes soit respectée et appliquée.

L'UFAP UNSa Justice tiens à féliciter les Premiers Surveillants, sans qui, l'immobilisme aurait encore triomphé.

L'UFAP UNSa Justice apporte tout son soutien à notre collègue et sera disponible pour l'accompagner dans ses démarches.

L'UFAP UNSa Justice exige un passage en commission de discipline rapide pour le détenu agresseur et une sanction exemplaire pour les faits commis.

L'UFAP UNSa Justice demande expressément à la direction du centre pénitentiaire que toutes les étapes de la prise en charge des agents soient respectées. Il en va de leur protection, tant physique que psychologique.

Pour le bureau

Fabien AUDEGOND



**JE VOTE**  
et **FAIS VOTER**  
du 1<sup>er</sup> au 8 DÉCEMBRE 2022

**UFAP**  
UNSa Justice

35 ans d'engagement au service du terrain